



### PROFIL POUR CE DIPLÔME

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus\*. Cette formation est accessible sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou de reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un CAP signalétique et décors graphiques d'un diplôme ou d'un titre du même secteur professionnel de niveau 3.
- Être titulaire d'un Bac après un positionnement validé par l'UFA dans le cadre d'une réorientation ou d'une reconversion professionnelle.

### MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription se fait dès lors que le candidat a complété le dossier d'inscription
- Celui-ci doit signer un contrat d'apprentissage en alternance avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée.  
« La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail).

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 alternants

### PERSPECTIVES POST-FORMATION

Ce diplôme permet une insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études est envisageable en DNMAde (opt. événement ou graphisme), en BTS, ... Le titulaire du BMA peut également poursuivre en entreprise. Après quelques années d'expérience, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier, un statut d'artisan ou d'indépendant. Il pourra également envisager de créer sa propre entreprise.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

l'évaluation du candidat au terme de sa formation se fait par des épreuves ponctuelles :

- forme ponctuelle écrite &
- forme ponctuelle orale (soutenance de dossiers).

### VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par la délivrance d'un **diplôme de niveau 4** par le Ministère de l'Éducation Nationale.

### PASSERELLES

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles en fonction du parcours. Le BMA signalétique se prépare également au lycée professionnel Sainte Marie, permettant une mixité de parcours initiale / alternance.

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'option A «signalétique» forme à la réalisation de marquages en signalétique et décors graphiques (publicitaires ou décoratifs) et à leur installation en intérieur ou en extérieur. Il peut s'agir de petite enseigne, de marquage de véhicule, de décor publicitaire ou de façade commerciale.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours débutent en septembre. Le planning est envoyé, dès l'inscription validée. La plateforme NETYPARÉO permet le suivi pédagogique de l'apprenti(e) ainsi que la consultation d'informations relatives à la formation (notes, devoirs, assiduité, progressions pédagogiques, ...)



- 1350 heures de cours sur les deux ans
- 1770 heures en entreprise sur les deux années

#### Compétences attestées :

- Conduite de projet en signalétique :
  - appliquer une méthodologie de projet.
- collecter & exploiter les informations
- présenter des propositions esthétiques & techniques.
- Étude d'une réalisation en signalétique :
  - analyser une demande, un cahier des charges.
  - proposer des solutions techniques de réalisation.
  - déterminer & planifier les étapes de réalisation.
- Réalisation d'une signalétique ou d'un décor :
  - préparer les matériels, équipements, outils, matériaux.
  - préparer les fichiers & les supports pour la production.
  - gérer la logistique du chantier.
  - assurer les opérations de réalisation, de finition & d'installation sur site d'une signalétique ou d'un décor.
  - organiser le bon fonctionnement du projet & s'assurer du respect des normes environnementales & de sécurité.
- Arts appliqués au métier & culture artistique : professionnelle (compétences pro. transversales)
  - analyser les caractéristiques graphiques, esthétiques & stylistiques.
  - proposer des solutions graphiques et esthétiques.
  - s'exprimer graphiquement
- Mathématiques, Physique / Chimie
- Langue vivante
- Français / Histoire géographie enseignement moral & civique
- Éducation physique & sportive

### MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le centre propose des espaces, (ateliers professionnels, salles de cours, de sport, CDI, ...) équipés de matériels récents, adaptés à la profession et à l'enseignement.
- Les méthodes pédagogiques reposent sur :
  - des cours théoriques
  - des cas pratiques
  - des méthodes inductives et déductives
  - des interventions de professionnels et des sorties pédagogiques diverses.

### NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Le centre de formation Don Bosco place au cœur

de ses préoccupations, le projet professionnel et personnel du jeune qu'il accueille.

- Il étudie et adapte son offre de formation aux attentes des jeunes et à celles des entreprises.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs et d'intervenants professionnels en activité.
- L'internat accueille les apprentis et ce durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).

### TARIF DE LA FORMATION

- coût de la formation : 9 466 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

la formation est gratuite pour l'apprenti(e) et pour son représentant légal. (Art. L.6211-1\*)

\* Selon le décret n° 2019-956 du 13/09/2019, « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci. (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-788 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### ÉQUIVALENCE

- Il n'existe aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.



• **Coordonnatrice du pôle arts graphiques**  
M<sup>me</sup> Caroline Dauchy  
Tél. : 06 33 60 13 87  
[cdauchy@stemariedonbosco.fr](mailto:cdauchy@stemariedonbosco.fr)

• **Secrétariat de direction**  
M<sup>me</sup> Sarah Descamps  
Tél. : 03 28 50 97 50  
[sdescamps@stemariedonbosco.fr](mailto:sdescamps@stemariedonbosco.fr)

• **Chargée des relations entreprises**  
M<sup>me</sup> Hélène Marchand  
Tél. : 06 72 06 32 50  
[hmarchand@stemariedonbosco.fr](mailto:hmarchand@stemariedonbosco.fr)

### ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP. Les adaptations pédagogiques sont possibles selon la situation du handicap.

• **Service handicap du CFA Jean Bosco :**  
[\\_handicap@cfajeambosco.fr](mailto:_handicap@cfajeambosco.fr)

• **Service mobilité du CFA Jean Bosco :**  
[\\_mobilite@cfajeambosco.fr](mailto:_mobilite@cfajeambosco.fr)

### TAUX DE LA SESSION DE FORMATION 2023

100 %

Taux de présentation à l'examen

85 %

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

22 %

Taux d'interruption en cours de formation

14 %

Taux de poursuite d'études

29 %

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois

50 %

Taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification